

**L'ECHARP**  
**ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS**  
**EN PARTENARIAT AVEC**

**LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB**

**ET**

**LE CENTRE ALBERT MARINUS**

**VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »**

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES  
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

**NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP**

**Bibliothèque Centrale du  
Brabant Wallon – FWB**

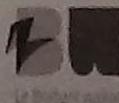
Place Albert 1er, 1 - 1400  
Nivelles  
+32 67/893.589  
bibcentrale.mediation@cfwb.be  
www.escapages.cfwb.be

**Echarp**

Entente des Cercles  
d'Histoire et d'Archéologie  
du Roman Païis  
+32 479/245.148  
echarp@gmail.com  
www.echarp.be

**Centre Albert Marinus**

Musée communal de Woluwe  
-Saint-Lambert  
40, rue de la Charrette  
1200 Bruxelles  
+32 2/762.62.14  
fondationmarinus@hotmail.com  
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la  
Province du  
Brabant Wallon

1923

PREIX : Fr. 3.00

1923 — N° 15

BULLETIN

du Service Provincial de Recherches Historiques et Folkloriques

FOLKLORE  
BRABANÇON

Bruxelles, 12, Vieille Halle aux Blés



398  
(493.2)

FOL

F

Dit tijdschrift verschijnt ook in 't Vlaamsch; voor de intekening op de Vlaamsche uitgave gelden dezelfde voorwaarden.

2243

**Commission Provinciale. — Provinciale Commissie.**

**PRÉSIDENT (VOORZITTER) :** M. Charles Ghendé, député permanent (bestendige afgevaardigde).  
**SECRÉTAIRE (SECRETARIS) :** M. Albert Marinus.  
**MEMBRES (LEDEN) :** MM. Closson, conservateur au Musée du Conservatoire de Bruxelles (bewaarder van het Museum van het Conservatorium van Brussel), De Bruyn, avocat (advokaat), de Munck, archéologue (oudheidkundige), Despret, de Nivelles, Didier, Frédéric, archiviste de l'Etat (Staatsarchivaris), Lindemans, conseiller provincial (provincieraadslid), Sander Pierron, homme de lettres (letterkundige), Smets, professeur à l'Université de Bruxelles (professor aan de Brusselsche Hoogeschool), Is. Teirlinck, membre de l'Académie flamande (lid der Vlaamsche Academie), Vaes, architecte (bouwkundige).

**Correspondants. — Briefwisselaars.**

**AERSCHOT :** M. Fonteyn, architecte (bouwkundige).  
**ASSCHE :** M. Cricq, Lucien, 18, rue de l'Aurore, Bruxelles.  
**ATTENRODE-WEVER :** M. Louis Chaltin, brasseur, à Glabbeek (brouwer).  
**BECQUEVOORT :** M. Hendrik Claes, instituteur (onderwijzer).  
**BETECOM :** M. Vissenaekens, instituteur (onderwijzer).  
**BEYGHEN :** M. Tilemans, curé (pastoor).  
**BIERBEEK :** M. Jacobs, curé (pastoor).  
**BIEZ :** M. Emile Benoit.  
**BOMAL :** M. Jules Grenier, géomètre du cadastre, à Jodoigne.  
**BONLEZ :** Comte Arnold Du Monceau de Bergendal, bourgmestre.  
**BOORTMEERBEEK :** M. Van Gorp, docteur (geneesheer).  
**BOST :** M. Buyé, curé (pastoor).  
**BRUXELLES (BRUSSEL) :** MM. Henri de Bosschere, major retraité (rustende majoor), professeur honoraire à l'École de guerre (linguistique, étymologie) (eereprofessor aan de Krijgsschool, taalkennis, woordafleidkunde); Cosyn, conseiller communal (gemeente raadslid); Alphonse de Marneffe, toponymie (plaatsnamenkunde); Foncke, professeur à l'Athénée d'Ixelles, docteur en philologie germanique (leeraar aan het Atheneum van Elsene, doctor in germaansche taalwetenschap); Gilmont, commissaire d'arrondissement (arrondissementscommissaris); Th. Jamar, licencié en sciences sociales, instituteur (licentiaat in sociale wetenschappen, onderwijzer); Minnaert, professeur à l'Université des Hautes Etudes; Aug. Vincent, toponymie (plaatsnamenkunde).  
**BUYSINGHEN :** M. le baron de Buysinghen, bourgmestre (burgemeester).  
**CEROUX-MOUSTY :** M. Henri Ceroux, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.  
**CORBAIS :** MM. Ploegaerts, curé (pastoor) et Bourguignon, instituteur (onderwijzer).  
**COURT-SAINT-ETIENNE :** M. Minne, Adrien.  
**CUMPTICH :** M. Smolders, bourgmestre (burgemeester).  
**DIEGHEM :** M. De Coninck.  
**DIEST :** M. G. Van Oostveldt, architecte.  
**DILBEEK :** baron de Viron, bourgmestre (burgemeester).  
**DION-LE-VAL :** M. Henri Snappe, instituteur (onderwijzer).  
**EST :** M. Albin Charlier, conseiller communal (gemeenteraadslid).  
**APPE :** MM. Brunard, sénateur (senator); Jules Dewert.  
**SUERBEMPDE :** M. Louis Chaltin, brasseur (brouwer).  
**HEN :** Rév. chanoine Delestré, archiviste de l'abbaye.  
**POSSOZ :** conseiller provincial, notaire honoraire (provincieraadslid, eerenotaris); M. Van den Weege, inspecteur cantonal (kantonaal inspecteur).  
**LE BARON DE TROOSTEMBERGH :** M. le baron de Troostembergh, ancien bourgmestre, membre du conseil d'Etat (oud-burgemeester, lid van de Raad van State).  
**DE WITTE :** MM. De Witte, Cam., bourgmestre (burgemeester); Roseleth H. Mgr Nols, prélat de l'abbaye de Parc (prelaat der abdij van Parc).  
**VINEX :** M. Willemaers, curé (pastoor), M. Camille Vinex.  
**BOURGMESTRE :** M. Bouillon, instituteur (onderwijzer).  
**SECRETARIS :** M. Albert Marinus, secrétaire communal (gemeentesekretaris).  
**ONDERWIJZER :** Oscar Duchesne, ancien instituteur (oud-onderwijzer).

3<sup>me</sup> Année. — N° 15

Décembre 1923

**Le Folklore Brabançon**

SOMMAIRE :

Le jeu du Drapeau. — Bargoensch ou argot. — Ce que les oiseaux chantent. — La petite chapelle du Heinkensberg à Wever. — Menus faits. — Bibliographie, etc.

**Le jeu du Drapeau.**

Cet exercice devrait recevoir la dénomination de « Maniement du drapeau », plutôt que celle, donnée vulgairement, de « Jeu du drapeau ».

Son origine remonte certes fort loin et, à ce sujet, nous n'avons pu trouver d'indications, même vagues; il se rattache en tout cas aux fameux jeux de la féodalité, jeux d'adresse auxquels on ne pouvait du reste se livrer sans être doué d'une grande force musculaire.

Dans des cahiers de musique provenant de « violoneux » de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons rencontré en bonne place l'air du jeu du drapeau; la simplicité et le caractère badin de la musique démontrent d'ailleurs bien qu'il s'agit d'une composition ancienne.

Le « jeu » en question a-t-il été en honneur en dehors de la partie du Brabant wallon où il lui est resté des amateurs et des admirateurs? Nous l'ignorons toujours, faute de renseignements dont la sincérité ne pourrait être mise en doute.

Les endroits où il est encore pratiqué, mais dont il tend malheureusement aussi à disparaître, sont: Pécrot, Nethen, Hamme - Mille, Tourinnes-la-Grosse, Beauvechain, La Bruyère (Beauvechain), Nodebais, Gottechain, Bossut, Archennes, Gastuche, Doiceau, Grez-Doiceau, Cocroux, Chapelle-Saint-Laurent, Piétrebais, Roux-Miroir, Longueville, Hèze, Biez, Morsaint-Royennes, Bonlez, Dion-le-Val, Dion-le-Mont, Louvrance, Vieusart, Corroy-le-Grand, Gistoux, Chaumont, Sart-Risbart, Libersart, Tourinnes-Saint-Lambert, Opprebais, Nil-Saint-Martin, Nil-Saint-Vincent, Corbais, Walhain-Saint-Paul, Lerinnes, Sart-lez-Walhain, Perbais, Chastre, Blanmont, Héவில், Mont-Saint-Guibert, Les Bruyères-Ruchaux, Beaurieux, Sart-Messire-Guil-laume, Laroche, Court-Saint-Etienne, Mousty, Ottignies, Limelette et Limal.

Il est bien possible que, dans un certain rayon des limites

FIAW  
2243

398  
(4932)  
FOL  
F

de la région formée par les localités précitées, le jeu du drapeau ait jadis fait partie des réjouissances publiques; mais selon que l'on parle de ce jeu dans un sens favorable ou défavorable, chacun en revendique ou en rejette la pratique dans sa localité; nous avons reçu à ce sujet des réponses topiques, notamment à Rosière-Saint-André, à Bourgeois (Rixensart), à Couture-Saint-Germain, à Maransart, à Gentissart, à Mellery, à Gentinne et à Saint-Géry.

D'après les vieilles gens, il y a une cinquantaine d'années pourtant, le « jeu du drapeau » constituait, en certains endroits, un véritable sport et les jeunes gens rivalisaient d'ardeur, de courage et de persévérance pour parvenir à en exécuter avec art les différentes *passes* ou *figures*.

Je me souviens avoir vu encore, en 1880 et en 1881, dans les prairies de Beurieux (1), des jeunes hommes du lieu s'exercer, les dimanches après-midi, au maniement du drapeau, sous la direction d'un ancien maître-amateur, Djean Djauques (2) et au son d'une vieille et criarde clarinette. (La leçon se payait 50 centimes.)

Ce n'est guère qu'aux grands jours de la ducasse qu'on « joue du drapeau »; la jeunesse, réunie par couples sur la grand'place, se range en un cercle, d'environ 10 mètres de diamètre; ce cercle est vide car c'est là qu'évoluera le drapeau.

Le « général » (3), portant l'étendard de la dite jeunesse, s'avance, tête nue, au centre du cercle; il y est rejoint par le joueur qui, également nu-tête, accepte le drapeau pen-

(1) Hameau de Court-Saint-Etienne

(2) De son véritable nom Jean-Julien-Joseph Abs, décédé à Beurieux, le 12 juillet 1887, à l'âge de 61 ans et 8 mois; son père avait pour prénom Jacques (Djauques), d'où l'appellation Djean Djauques. Le meilleur des élèves de Djean Djauques est M. Joseph Lebrun qui habite actuellement Sart-Messire-Guillaume et qui, lui-même, a formé un autre excellent joueur, M. Joseph Abs, demeurant à Beurieux. MM. Lebrun et Abs sont nés respectivement à Beurieux, le 13 février 1859 et à Corbais, le 23 juin 1869. — Quatre autres frères renommés sont MM. Pierre (François-Pierre), plus connu sous le nom de Pierre Derameaux, né à Blocry (Ottignies), le 8 février 1845 et habitant encore ce hameau, et Joseph Fergloute, né à Héவில், le 19 juillet 1869 et demeurant à Vivier-le-Duc (Mont-St-Guibert) et MM. Guillaume Roger et Charles-Antoine Niset, de Corbais, nés en cette commune respectivement le 29 janvier 1851 et le 5 janvier 1859.

(3) En certains endroits, le titre de général donné au chef de la jeunesse, est remplacé par celui de capitaine.

dant que le tambour bat aux champs et que tout le monde salue.

A partir de ce moment, le joueur reçoit le titre d'*alfère*, sous lequel il sera désormais désigné.

Le général ayant regagné sa place, la musique commence.

L'*alfère* doit être robuste et agile et avoir une taille de 1 m. 60 au moins; il est légèrement vêtu.

Quant à la hampe du drapeau, elle mesure ordinairement 2 m. 75 : 25 centimètres sont occupés par la pointe — en métal doré — qui la termine; le drap ou la soie, formant généralement un carré parfait, prend 1 m. 50 et ainsi, vers la base, un espace d'un mètre est laissé libre pour les mains du joueur. De plus, à la base même, se trouve une boule en plomb ou une épaisse virole en fer, en cuivre ou en bronze, de poids variable, mais toutefois calculé de telle façon que le centre de gravité du drapeau se trouve à la hampe, un peu en dessous de la première attache inférieure du drap; cette boule ou cette virole formera contrepoids.

La hampe est faite en bois très résistant; son diamètre est généralement de 4 centimètres.

Tout le drapeau pèse environ 6 kilogrammes.

C'est pendant l'étendue de la musique notée ci-dessous, que le joueur doit exécuter chacune des *figures* que nous essayons de représenter par les dessins également ci-après. Parfois certains joueurs en ajoutent d'autres fort simples d'ailleurs ou les substituent à de plus difficiles, notamment aux 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> passes; ces figures de fantaisie sont repoussées par les vrais amateurs. Le lecteur voudra bien remarquer et reconnaître, en analysant les divers mouvements que ceux-ci ont été parfaitement mesurés par celui qui les a imaginés; pour les recueillir et les fixer, nous avons, pendant plusieurs années, fréquenté beaucoup de ducasses, pris près de deux cents croquis et dû consulter les bons joueurs encore connus. Ce sont surtout MM. Burny, de Corbais (1), qui ont été nos meilleurs indicateurs.

Jamais le drap ne peut toucher le sol.

Dans les dessins qui suivent, n'est indiquée que la hampe du drapeau avec les trajectoires de celle-ci; le drap déployé devrait cacher généralement les poses du joueur. D'ailleurs,

(1) Siméon Burny, né le 16 novembre 1836, à Corbais; Arthur Burny, né en la même localité le 27 février 1865, fils et élève du précédent.

il va de soi que les mouvements du drap sont ceux, élargis toutefois, de la hampe.

A la fin du jeu, l'alfère reçoit les félicitations du chef de la jeunesse, lequel reprend le drapeau; à cette occasion, même cérémonial que lors de la remise du drapeau.

Octobre 1904.

AD. MORTIER.

N. B. — Siméon Burny dont il est question ci-contre est décédé à Corbais le 20 mars 1912.

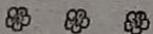
Le 4 juillet 1909, à la Cour d'Amour tenue au parc de Vilvorde, son fils Arthur exécuta complètement le jeu du drapeau, avec l'étendard de la jeunesse de Nil-Saint-Vincent; l'air fut joué par l'Harmonie de Vilvorde, tout entière, sous la direction de feu Arthur Muldermans. — Le succès de cette exécution fut énorme.

En ces dernières années, la ville de Bruxelles organisa plusieurs fêtes et cortèges de drapeaux, notamment à l'occasion de la visite de monarques étrangers; que n'a-t-on, dans le décor incomparable de la Grand'place, montré à ces hôtes de marque le « Jeu du drapeau »? Le roi d'Espagne se serait certainement intéressé à cette exhibition, car le nom d'«alfère» donné au joueur a une consonance hispanique: au delà des Pyrénées, «alférez» désigne l'officier porte-étendard. N'est-ce pas de ce pays que serait originaire le jeu qui nous occupe et celui-ci n'aurait-il pas été introduit chez nous par des militaires étrangers pendant la domination espagnole ou, plus tard, par d'anciens soldats des glorieuses Gardes Wallonnes au service des rois d'Espagne?

Étant donné que c'est dans une région rurale où il n'y eut point de garnison espagnole que le jeu du drapeau est en honneur, ce seraient plutôt des « anciens » des Gardes Wallonnes qui l'y auraient implanté.

Septembre 1923.

A. M.



### Bargoensch ou argot.

(Traduction.)

Les notes de M. P. Hermant sur l'argot bruxellois et publiées dans les douzième et treizième livraisons du *Folklore Brabançon*, nous remettent en mémoire les contes que jadis nous entendîmes souvent à Wambeek, durant les



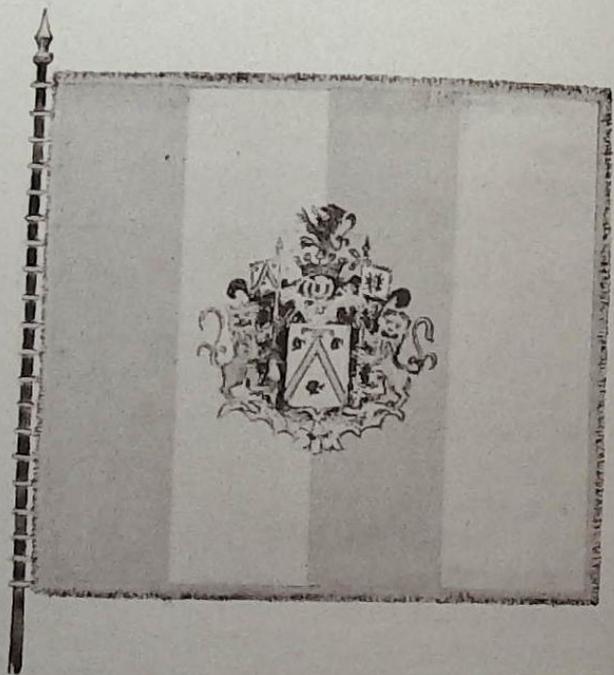
Drapeau actuel de la jeunesse de Corbais, en soie, avec lettres en or, il nous a été confié, avec beaucoup d'amabilité, pour être photographié, par M. le bourgmestre Albert FABRY.

Vers 1845, la jeunesse de l'époque reçut, du général Edouard-Alexis-Joseph-Ghislain de MERCX de Corbais, un drapeau en soie que les alfères MM. ROGER et NISSET ont encore manié et qui était d'une originalité toute spéciale. Il était rouge avec, au centre, l'écu du général; une bande jaune de 10 centimètres environ de largeur, courait sur tous les bords. Selon un obit qui se trouve dans l'église de Corbais, l'écu du général de MERCX de Corbais était d'azur, au chevron d'argent et à trois étoiles à six raies de même.

Ce militaire commandait, en juin 1815, dans l'armée hollando-belge, le régiment de dragons légers n° 5 (belge), en qualité de lieutenant-colonel; il se couvrit de gloire aux Quatre-Bras et à Waterloo, où il combattit sous les ordres du général de cavalerie baron Jean-Antoine de COLLAERT; en 1830, il se rallia à la cause belge et devint aide de camp de notre premier roi.

Le général Edouard-Alexis-Joseph-Ghislain MERCX de Corbais naquit à Bruxelles, le 23 mai 1788; il mourut à Namur, le 6 février 1855. Il était chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre militaire de Guillaume et chevalier de l'Ordre de Léopold.

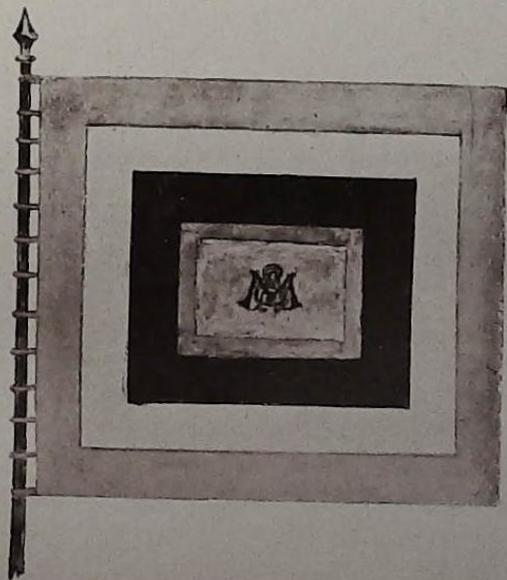
Le général baron de COLLAERT dont il est question ci-dessus, était né en 1761, à Bléhen, près de Hannut (Hesbaye).



Drapeau offert à la jeunesse d'Hévillers, vers 1850, par M. le baron Charles-Ernest-Ghislain de MAN de Lennick, bourgmestre de la commune et seigneur de Bierbais, né à Bruxelles, le 23 pluviôse, an VIII (12 février 1800) et décédé à Hévillers, le 11 novembre 1865. Ce drapeau a disparu; nous en avons reconstitué le dessin d'après les indications très précises de l'alfère M. Joseph FERGLOUTE. En sa partie centrale, il portait les armes du donateur: écu d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois têtes de mort de sable tortillées d'argent; en chef, lambel de gueules à trois pendants. Il avait 2 mètres de large et 1 m. 85 de haut.

Le drapeau actuel de la jeunesse d'Hévillers est bleu, blanc et rouge, le bleu à la hampe, il est bordé par une frange en or. Sa largeur est de 1 m. 95 et sa hauteur de 1 m. 65. Au centre, est l'inscription en noir HEVILLERS (lettres de 0 m. 10 de haut et de 0 m. 065 de large; chiffres de 0 m. 06 de haut et les trois derniers de 0 m. 04 de large).

(Dessiné par M. A. Mortier).



Drapeau en soie donné, en 1875, par M. Armand et M<sup>me</sup> Emilie MOSSELMAN du CHENOY, à chacune des jeunesses de Laroche, de Sart-Messire-Guillaume et de Beurieux, hameaux de la vaste commune de Court-Saint-Etienne (2,434 hectares) dans lesquels s'étendait l'immense domaine de cette famille. Le monogramme qui était au centre de ces trois drapeaux, était composé des lettres M (en noir: MOSSELMAN), A (en rouge: ARMAND) et E (en jaune: EMILIE).

Il ne reste de ces drapeaux que des lambeaux qui nous ont été gracieusement prêtés par M<sup>me</sup> Veuve Jean-Baptiste DELTOUR-STERCKX, de Laroche; ils nous ont toutefois permis de reconstituer le dessin de ces jolies et riches bannières de jeunesses.

Reconstitution dessinée par M. A. Mortier.

longues soirées de la cueillette du houblon, et dont un nous familiarisa avec quelques expressions « bargoensch » usitées dans le monde des voleurs.

Cette époque de la cueillette du houblon dans une partie de notre Ouest brabançon commence généralement après la fête de la Nativité de Notre-Dame, le 8 septembre, et dure de trois à quatre semaines, selon l'importance et la réussite de la culture; il y a trente et quarante ans, elle emmena encore dans la contrée une armée de « cueilleurs », en majorité des jeunes filles des environs de Sottegem, Zele et Baesrode, et ce fut chaque dimanche, dans tous nos villages houblonniers, l'occasion de maints divertissements; dans chaque grange où on se livrait à la cueillette, ces « étrangères », en général bonnes chanteuses, nous charmèrent par leur répertoire varié de chansons, tandis que le soir les vieux y allèrent de leurs contes qui, très souvent, suscitèrent chez les enfants et même chez d'autres une telle peur que pour rien au monde ils n'auraient consenti à mettre encore le nez à la porte après qu'on eut allumé la lampe. Les exploits les plus effrayants du bandit Jan De Lichte nous furent contés et nous entendîmes maintes fois à cette occasion la chanson qu'au cours de leurs réunions nocturnes et de leurs beuveries un des membres de la bande, chansonnier public, entonna, avec accompagnement de violon, en leur « bargoensch », argot dont ils se servaient tous dans leurs conversations entre eux.

Elle était chantée sur l'air connu de *Pierlala* (1) :

O Mosken, dok 'nen klip mee roei	O petite femme, donnez un pot de
't Maast kiewiger as flens;	[bière,
Ge sjoert veur ou en pierige koei,	C'est meilleur que du lait;
Me ritsen bij en lens.	Vous voyez devant vous un groupe
M'en mazen z'leven 't buizen beu	[joyeux,
En noch veur koes noch chanterik	Nous trottons très près comme très
[peu;	[loin.
Sa, knullen, buist, tralalala,	Nous ne sommes jamais las de boire
Sa, knullen, buist, trala!	Et ne craignons ni diable ni policier.
	Allons, compagnons, buvez, trala-
	[lala.
	Allons, compagnons, buvez, trala!

(1) Voir l'air de cette chanson, *Folklore Brabançon*, 2<sup>e</sup> année, p. 190. — Cette chanson, en Bargoensch de Zele, a été faite par le poète PRUDENS VAN DUYSSE, et a été imprimée pour la première fois en 1841, dans la 5<sup>e</sup> édition de *Jelle en Mielje* de KAREL BROECKAERT (Cf. IS. TEIR-LINCK. *Woordenboek van Bargoensch*, XXV XXXII). Notre correspondant en donne une variante intéressante (Réd.).



Monogramme du drapeau précédent, mais reproduit d'après une photographie originale et non d'après un dessin, afin de montrer les plis de l'étoffe soyeuse.

O Mosken, flik den klonkerik vul,  
 Me mazen grandige poen ;  
 Onze akens buisden, en de knul  
 Maast uek den buis van doen ;  
 En wat veur d'akens kantig was,  
 Da veent de piepen uek te pas.  
 Sa, knullen, buist, tralalala,  
 Sa, knullen, buist, trala!

De roei en snaps van ons pai  
 Zijn kiewiger as sjaf ;  
 Ons poen, da moet toch al de bie,  
 Die 't kuchen had, maast maf.  
 Nekt aan ouw geul den klonkerik  
 [tein  
 Zuelang as ou nog anzen blijn.  
 Sa, knullen, buist, tralalala,  
 Sa, knullen, buist, trala!

En mazen d'anskens al de bie,  
 Ge kleunt 'nen bekker mol,  
 Nen splenterbol van dees pai  
 En nekt ouw melis vol.  
 Tein weder de erren ingefokt  
 En splent veur snaps of roei gedokt.  
 Sa, knullen, buist, tralalala,  
 Sa, knullen, buist, trala!

Cette chanson a été reproduite également dans une  
 ancienne (1) histoire du redouté bandit.

Au cours d'un de leurs brigandages, un membre de la bande  
 avait été fait prisonnier et, quelques jours plus tard, monta  
 à la potence pour y être pendu publiquement. Dans la foule  
 il remarqua son capitaine et, avant de mourir, il lui cria en  
 leur argot :

« Knul, maast kiewig! Michels molt en fokt naar den  
 « langen doomerik. Flikt d'ander knullen kiewig veur  
 « michels. De poen maast in de keete, in den dieperik bij

(1) Il serait utile d'avoir quelques détails concernant cette « an-  
 cienne histoire » (Rév.).

O petite femme, remplissez les  
 Nous avons beaucoup d'argent ;  
 Nos vieux buvaient et le fils  
 A également besoin de boire ;  
 Et ce qui était bon pour les vieux  
 Cela vient aussi à point aux enfants.  
 Allons, compagnons, buvez, trala  
 [lala,  
 Allons, compagnons, buvez, trala!

La bière et le genièvre de notre pays  
 Sont meilleurs que la bouillie ;  
 Notre argent doit tout de même être  
 [tout dépensé  
 Celui qui le conserve est un fou.  
 Portez donc le verre à votre bouche  
 Aussi longtemps qu'il vous reste  
 [encore des liards,  
 Allons, compagnons, buvez, trala-  
 [lala,  
 Allons, compagnons, buvez, trala!

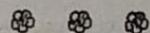
Et si les liards sont tous partis,  
 Vous assommez un paysan,  
 Un richard de cette contrée  
 Et vous remplissez votre poche  
 Alors, rentrez aux cabarets  
 Et donnez votre argent pour du ge-  
 [nièvre ou de la bière.  
 Allons, compagnons, buvez, trala-  
 [lala,  
 Allons, compagnons, buvez, trala!

« den trederik, onder 'nen herterik in 'nen houten trafal-  
 « kerik. Bekt en buist er grandig mee met de kieweriken. »

Ce qui signifiait :

« Compagnon, adieu! Je meurs et pars pour l'éternité.  
 « Saluez bien les autres camarades pour moi. L'argent est  
 « à la maison, dans la cave, près de l'escalier, sous une  
 « pierre, dans un sabot. Mangez et buvez joyeusement  
 « cela avec les amis. »

EV. DE PADUWA.



### Ce que les oiseaux chantent.

(Traduction.)

Le peuple tâche de comprendre ce qu'il entend. S'il  
 n'entend que des sons, il essaiera d'y appliquer des paroles  
 qu'on ne devinerait pas. Je ne m'étonnerais pas, par  
 exemple, de voir qu'un Louvaniste, en entendant l'anglais  
 « I love you », en déduira immédiatement que c'est une  
 langue de « ellef joer » « onze ans ».

C'est ainsi qu'on a essayé de donner un sens au chant  
 incompréhensible des oiseaux et indépendamment du  
 « sijrip » bien connu des moineaux, j'ai entendu tout récem-  
 ment des interprétations lyriques qui paraissent assez bien  
 connues dans la région à l'ouest de Louvain.

Un bonhomme qui dans le temps était un excellent char-  
 meur d'oiseaux et qui imite à merveille le chant des oiseaux,  
 me donna, avec l'intonation voulue, une audition des chants  
 suivants :

*Le chant du rossignol :*

Zuut, zuut, zuut.  
 Trijd op mijn jongen niet,  
 Hététététététét,  
 Wat is dat al?

(Zut, zut, zut.  
 Ne marchez pas sur mes jeunes,  
 Hététététététét,  
 Qu'est-ce tout cela?)

*Le chant de l'hirondelle :*

As 'k vertrok waren de schuren vol,  
As 'k keer,  
Is 't al verknapt, en verknapt, en verteerd.

(A mon départ toutes les granges étaient pleines,  
A mon retour tout est haché, mangé et digéré).

*Le chant du bruant jaune :*

Wilde, wilde m'n flink zien?

(Voulez-vous, voulez-vous voir mon « flink » = derrière).

*Le chant de la mésange noire :*

Spindik, spindik, schijt in de schuur,  
Spindik, spindik, schijt in de schuur :  
Koekelkees!

(Spindik, ch... dans la grange).

*Le chant du roitelet :*

Stokken hout lijk mijn beenen dik  
en dat in vierene gekloven,  
dat zal branden lijk een donder.

(Des morceaux de bois gros  
comme mes jambes et fendus en quatre,  
cela brûlera comme un tonnerre).

*Le chant de l'alouette :*

Zeeske, doet den hemel open,  
'k zal nooit meer vloeken noch zweren :  
Dië, dië, dië, dië ..

(Petit Jésus, ouvre le ciel,  
je ne jurerai plus :  
Dië, dië, dië, dië).

*Le chant du pinson :*

Pië, pië, pië van Suske Riet!

(Pierre de Suske Riet).

*Le chant du tarin :*

Noelantoelanteet!

*Le chant du merle :*

Drink het uit,  
en schenk nog een!

(Bois ton verre et verses-en encore un!)

*Le chant de l'ortolan :*

Pik, tik, tik, tiktieriet!

*Le chant du corbeau :*

Zwarte kraai, zwarte kraai, zwarte kraai...  
(Noir corbeau...)

*Le chant de la tourterelle :*

Oef, oef, oef ..

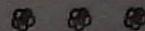
On doit y mettre naturellement l'intonation; alors certains vers sont des onomatopées étonnantes.

Il faut remarquer que certaines interprétations sont incompréhensibles. Dans d'autres il y a un esprit plus ou moins cynique, par exemple dans le chant de la fauvette, du roitelet et surtout de l'alouette, qui commence à jurer immédiatement après avoir promis de ne plus le faire. D'autres ont de la couleur locale ou contiennent une dénomination de circonstance (dans le chant du pinson : Pier van Suske Riet était sans doute un personnage connu en son temps). Les paroles les plus appropriées sont certainement celles du chant de l'hirondelle qui trahissent le sérieux et le silence de cet oiseau. Le chant le plus folâtre est celui du merle suivant son caractère.

Il est possible que le chant des oiseaux soit imité autrement à d'autres endroits (1); je vous donne simplement l'interprétation d'un « connaisseur » d'un village à l'ouest de Louvain.

A. AMTER.

(1) Consultez sur ce sujet A. De Cock en Is. Teirlinck, *Kinderspel en Kinderlust*, Tome VI, pp. 18-57, où l'on trouvera aussi de nombreuses indications bibliographiques (Réd.)



## La petite chapelle du Heinkensberg à Wever.

(Traduction.)

A la limite septentrionale de Wever, on trouve un oratoire dédié à Notre-Dame. Il y a quelques années, c'était une simple petite chapelle comme on en voit dans presque tous les villages flamands, mais en 1900, la chapelle caduque fut soutenue par une nouvelle maçonnerie. Elle fut en même temps agrandie et, en 1922, à l'occasion des fêtes prochaines du 350<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, elle fut de nouveau notablement agrandie, de sorte que la chapelle primitive se trouve actuellement à l'intérieur du nouveau bâtiment et sert d'autel.

L'ensemble forme maintenant un oratoire assez vaste, qui est visité pendant toute l'année par beaucoup de fidèles.

L'origine de cette chapelle date des temps troublés de la domination espagnole et, suivant la légende populaire, la chapelle fut érigée dans les circonstances suivantes :

En 1572, le général espagnol don Dionisius Vicca se dirigea avec ses troupes vers le Hageland et, arrivé sur le Heinkensberg, il dut livrer bataille aux gueux, qui paraissaient être plus forts en nombre que son armée.

Vicca, craignant d'être vaincu, invoqua la mère de Dieu et promit d'ériger une chapelle s'il remportait la victoire. Il livra bataille et infligea une défaite aux gueux.

Vicca érigea alors la petite chapelle au lieu où il remporta la victoire; il se fixa dans la localité, voisine de Attenrode, où il fonda une famille dont il existe encore beaucoup de descendants dans le Hageland.

Il érigea de même un autel à Notre-Dame dans l'église d'Attenrode.

Vicca mort, on l'enterra au pied de cet autel. En 1911, lors de la reconstruction de l'église d'Attenrode, on enleva le pavement et ainsi on découvrit le tombeau de Vicca; on y trouva encore les poignées en fer forgé de son cercueil, de même qu'une grande partie de son manteau, en soie brune damassée.

Ces souvenirs sont conservés dans la maison du curé.

L. CHALTIN.



## Menus faits.

*Le Bon Dieu de Gembloux* (1). — Comme suite au très intéressant article de M. J. Dewert sur le « Bon Dieu de Gembloux » paru dans le n<sup>o</sup> 11 du *Folklore Brabançon*, je crois utile de signaler l'existence à Havré, près Mons, d'un Christ flagellé.

Il y a environ vingt-cinq ans, ce « Bon Dieu de Pitié », représenté assis, les mains liées et le corps couvert de sang, était exposé à la vénération des fidèles contre le mur extérieur de l'église paroissiale.

A vrai dire, il ne constituait pas à proprement parler une œuvre d'art mais, par la rudesse même de son attitude et par ses couleurs vives et brutales, il produisait, surtout sur les âmes simples, une forte impression.

E. DE MUNCK.

Notes complémentaires envoyées par M. E. Bourguignon, de Corbais, concernant le même sujet :

a) A *Wavre* : au hameau de Sainte Anne, sur les hauteurs, à l'est, une petite chapelle abrite le Grand Bon Dieu du Tour.

b) A *Blanmont* : près de Chastre, au bord du chemin de Walhain à Blanmont, en face de l'ancien arbre dont le tronc seul subsiste aujourd'hui, il y eut une chapelle dite : Bon Dieu de Gembloux;

c) A *Gembloux* : au chemin de terre vers Ernage près de la chaussée romaine on voit les restes d'une chapelle dédiée également au Bon Dieu de Gembloux;

d) Il faut encore signaler dans la province de Namur des chapelles de ce genre à *Floreffe* et à *Franière*, au nord de *Spy*, non loin de Saussin;

e) Près de l'entrée de l'église d'*Onoz*, à droite, on voit une copie de la statue du Bon Dieu de Gembloux.

*La Mesure du Bon Dieu à Braine-le-Château*. — Lorsque j'ai visité la chapelle de la Sainte-Croix à Braine-le-Château, j'ai vu, fixée horizontalement contre la paroi de l'un de ses murs, une tringle en fer dite *La Mesure du Bon Dieu*.

D'après des renseignements qui m'ont été donnés, en 1899, par des personnes de la localité, le dimanche qui suivait l'Invention de la Croix (3 mai), une foule pieuse venait chercher le vicaire de la paroisse et le conduisait processionnellement à la chapelle où il chantait la grand'messe tandis que les fidèles se groupaient soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du petit temple.

Pendant l'office, l'harmonie de la commune exécutait quelques morceaux de son répertoire.

La tringle, ou Mesure du Bon Dieu, est également appelée par les

(1) Voir *Folklore Brabançon*, 2<sup>e</sup> année, p. 94 et 209.

pèlerins « Mesure de Notre Seigneur Jésus-Christ », car, m'a-t-on certifié, « elle l'est en réalité ».

Il paraît que, vers le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, Arnould de Hornes, seigneur de Braine-le-Château, fit don à l'église de ce village d'une parcelle de la vraie croix rapportée de Rome par l'un de ses pieux ancêtres.

Cette précieuse relique ne tarda pas à être visitée et honorée par un grand nombre de fidèles, ce qui engagea Marguerite de Montmorency, veuve d'Arnould, à faire installer des stations autour de l'église pour rappeler les principaux faits de la passion.

Quelques années après, le seigneur, le curé et les magistrats de Braine-le-Château acquirent une colline, nommée le Mont Calvaire, située au nord de l'église, et y firent bâtir une chapelle en l'honneur de la Sainte-Croix.

Cette chapelle fut, en quelque sorte, le complément des stations susdites et c'est sans doute à cette époque que l'on y fixa la Mesure du Bon Dieu apportée de Rome ou de Terre-Sainte, en même temps que la relique de la vraie croix, par l'ancêtre d'Arnould de Hornes.

Il paraît aussi que l'autorisation de chanter la messe en la chapelle de la Sainte-Croix a été accordée par Robert de Croy, évêque de Cambrai, à la prière de Martin de Hornes, par lettre du 12 septembre 1550.

L'on m'a enfin certifié que les dévotions à la Sainte Croix ont été délaissées de plus en plus dans la région depuis la construction, en 1740, de la chapelle de Notre-Dame au-Bois (Braine-le-Château).

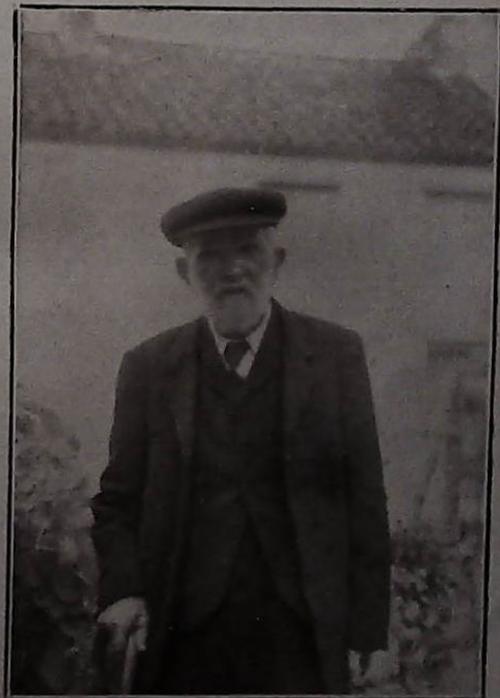
E. DE MUNCK.

*Les sorcières du « Bois de Lattes », à Linsmeau.* — Jadis pour revenir de Libertange (Noduwez) à Linsmeau, un sentier coupait le Bois de Lattes; c'est en empruntant ce petit chemin que des passants attardés assistèrent aux danses des sorcières. Si ordinairement on représente les sorcières vieilles et laides, il paraît que là c'était un spectacle vraiment féerique; elles étaient jeunes, belles, éblouissantes, portant comme vêtement un léger voile de gaze (faille), elles dansaient au son d'un orchestre doux et entraînant, buvaient du nectar dans des coupes d'or et d'argent et, au lieu de jeter des mauvais sorts, elles venaient offrir la coupe aux passants. Une vieille accoucheuse qui revenait de son travail en fut témoin; un certain Marchal a été un des derniers à voir cette merveilleuse apparition et voici pourquoi : passant un jour ou plutôt une nuit, il fut assailli par la troupe joyeuse qui l' força de boire; avant de mettre la coupe à ses lèvres, hésitant, il dit : Puisqu'il le faut, je bois « à l'wade de Dieu » (que Dieu me vienne en aide). Sur ce, tout a disparu et la scène du Bois de Lattes n'a plus vécu que dans quelques esprits qui peut être sont passés en ces lieux en répétant la formule sacrée : à l'wade de Dieu.

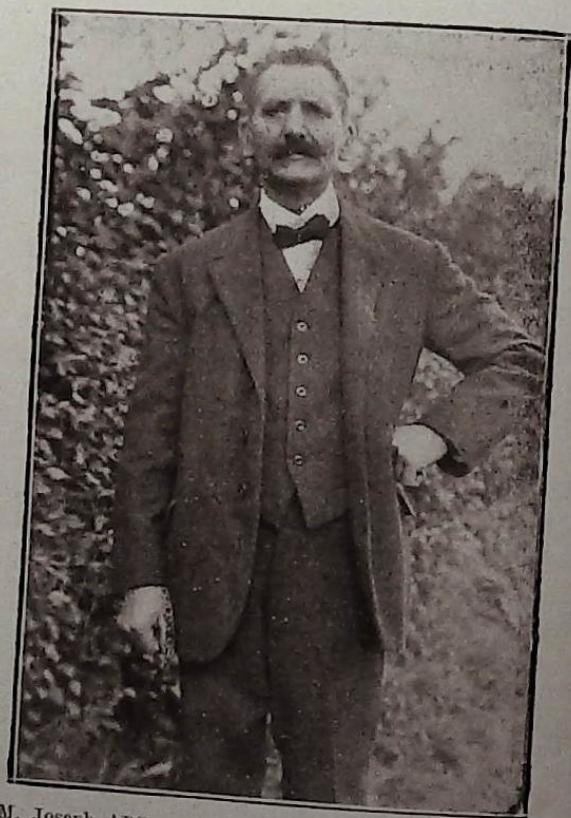
A. PELLEGRIN.



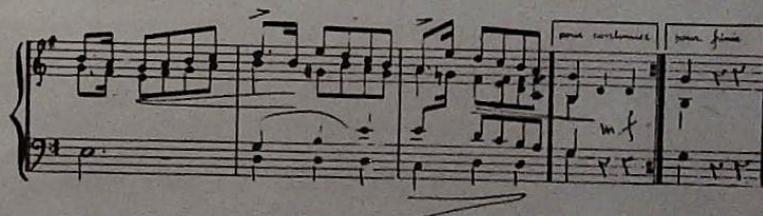
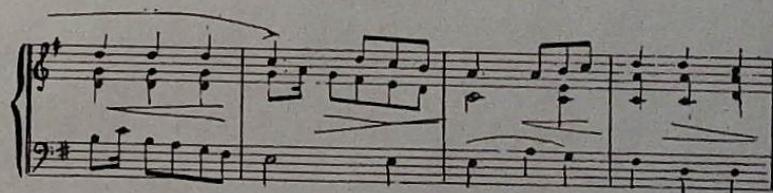
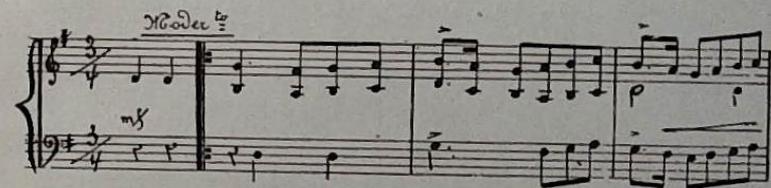
M. Joseph FERGLOUTE, de Vivier-le-Duc, allègre d'Hévillers.



M. PIERRE (François Pierre) de Bloery, ancien allègre d'Ottignies, de divers hameaux de cette commune et même des localités environnantes.



M. Joseph ABS, de Beurieux (Court-Saint-Etienne),  
alfère de ce hameau.



La musique de la Manœuvre du Drapeau.  
Cet air est exécuté tout le temps que dure la manœuvre.



Comte Ignace François de Glymes de Brabant.  
Fut nommé capitaine dans les Gardes Wallonnes à la création du régiment en 1703; prit part à la guerre de la Succession d'Espagne; devint gouverneur de Fortose, en 1715; il rentra dans le régiment des Gardes Wallonnes en qualité de lieutenant-colonel, le 1<sup>er</sup> juin 1717; capitaine-général des armées et commandant-général de la Catalogne; colonel du susdit régiment, le 2 décembre 1746. Il mourut à Madrid, le 5 décembre 1754.

*Une histoire de sorcière.* — Une jeune fille de Corbais s'étant rendue un mercredi au marché de Wavre reçut d'une vieille femme pauvre trois pommes de Saint-Jean bien mûres.

Elle les mangea aussitôt avec plaisir car elle avait bien faim.

Rentrée chez elle, le soir, elle fut prise d'un mal mystérieux : agitation portée à un haut degré, cris, grincement de dents, pleurs, elle faisait des « hopes » (1) jusqu'au plafond !

Aucun médecin ne pouvant la guérir, son père alla trouver le vieux spirite de *Mont-Saint-Guibert*.

Voici le remède facile que le grand guérisseur de l'âme et du corps donna : « Votre fille se rendra à pied, tête nue, à Wavre, elle prendra trois sous neufs et trois pommes bien jaunes qu'elle ne montrera à personne. Lorsqu'elle aura dépassé Van Damme, première maison de Wavre, elle donnera ses fruits et son argent à la première pauvre vêtue de haillons noirs qu'elle rencontrera. »

Elle fit scrupuleusement ce que le spirite avait conseillé et, coïncidence heureuse, la première personne qu'elle vit, réunissant les conditions nécessaires, fut précisément la « sorcière » auteur de ses maux.

Il est à peine nécessaire de dire qu'ayant donné fruits et sous, la malade spontanément guérie, s'en revint prestement.

E. BOURGUIGNON.

*Les fées naines de Braine-le-Château.* — Suivant les régions où elle s'est implantée, la légende des sottais, sarrasins, lutons, nutons, gnomes ou « klaboutermannekens » a subi certaines variations.

C'est ainsi qu'à Braine-le-Château ces petits êtres légendaires devinrent des *fées naines* qui habitèrent les ravins boisés du lieu-dit : « Les Monts ».

Comme leurs congénères masculins, elles se dérobaient aux yeux des mortels.

Lorsque, vers 1885, j'eus l'occasion de recueillir la légende des fées naines à Braine-le-Château, les anciens du village m'assurèrent qu'elles étaient bienfaisantes et que, la nuit, elles lavaient le linge des habitants contre paiement en nature que l'on déposait à l'entrée des ravins.

J'ai d'ailleurs retrouvé à Thieusies (Hainaut), au lieu-dit « Ferme de l'Hostée », une légende semblable, mais avec cette différence que, dans cette localité, les fées naines habitaient une petite caverne.

E. DE MUNCK.

*Encore Kleudden (2).* — Il existe de nombreux contes autour de ce personnage légendaire.

Dans notre contrée, ce monstre est parfois dénommé « Pleudden » ou plus fréquemment « Trasser ».

(1) Hopes : sauts.

(2) Voir *Folklore Brabançon*, 1<sup>re</sup> année, p. 133, et 2<sup>e</sup> année, pp. 49 et 81.

Nombreux sont ceux qui ont fait la rencontre de « Trasser » pendant la nuit.

Quelqu'un me raconta qu'en revenant de W... vers minuit, il l'avait vu. « Dans le chemin creux, il était soudainement à côté de moi, me dit-il. Vous pensez comme j'avais peur. Avant de m'en rendre bien compte, j'avais saisi mon bâton. Impossible d'atteindre le monstre ! Pendant longtemps, il lutta pour me terrasser, sans me faire mal cependant. Finalement, je lus l'Évangile de saint Jean et alors il s'enfuit et disparut.

Tel que je vis « Trasser », il ressemblait à un énorme chien ; ce qui me frappa surtout, c'étaient ses yeux brillant comme des escarboucles. »

IRAMA.

*La chaîne* — L'usage de transmettre une pensée ou un vœu de l'un à l'autre et de lui donner ainsi une large diffusion est ancienne et la mode en était à peu près tombée. Or, ces derniers temps, a circulé, en Belgique, à Bruxelles notamment, la note suivante, venant des États-Unis.

GOOD LUCK. — Copy this in full and send it to nine friends to whom you wish good luck.

This chain, started by an American officer, should go three times round the world.

Do not break this chain, for whoever does so, will have bad luck. Do it in 24 hours and count nine days. You will then have good fortune.

Remember if you believe it, it is so.

Voici la traduction :

BONNE CHANCE. — « Copiez en entier le texte suivant et envoyez-le à neuf amis à qui vous voulez du bien.

Cette chaîne, commencée par un officier américain, devra faire trois fois le tour du monde.

Faites-le endéans les vingt-quatre heures, comptez neuf jours et vous aurez bonne chance.

Ne rompez pas cette chaîne, celui qui le ferait, aurait de la malchance.

Souvenez-vous si vous y croyez : c'est la vérité. »

Sous ce texte, sur l'exemplaire que nous avons sous les yeux, vient la liste des quarante-trois personnes par lesquelles la formule a déjà passé.

La plupart n'y voient qu'une fantaisie à laquelle ils donnent suite pour ne pas désobliger, mais il y a des intermédiaires qui, par superstition, exécutent ponctuellement les recommandations et se formaliseraient si on manifestait la moindre résistance.

*Le Romarin*. — Les fleurs et les plantes occupent une place importante dans le Folklore. Il y a trente ans, on portait une plante de romarin dans toute procession aux environs de Tirlemont ; cette

plante était ornée de dorure et de rubans. Après la procession, chaque jeune fille qui avait participé à la procession, recevait un bout de branche de cette plante. Cela se passe encore à Autgaerden. On a choisi cette plante peut-être comme un symbole, peut-être aussi à cause de sa bonne odeur, comme il est dit dans le cantique des cantiques, « *post odorem unguentorum tuorum currimus* », c'est-à-dire nous suivons votre bonne odeur comme un symbole de bonnes œuvres.

A Boutersem, l'usage suivant existait il y a quarante ans ! la jeune fille qui avait participé à la procession, donnait sa branche de romarin à son amoureux, qui la portait à sa boutonnière pendant toute la journée.

C. BUVÉ.

*Li payasse des moirts*. — Il y a à peine trente ans que l'usage des matelas s'est répandu dans nos campagnes.

Auparavant, les gens y couchaient sur des *payisses*, c'est-à-dire sur de gros sacs plats, bourrés généralement de bales d'avoines ; il est à remarquer, à ce propos, qu'en Wallonie *li paye* (français : *paille*) désigne la bale des céréales, tandis que *la paille* (français) s'appelle *li sîrin*.

Après un enterrement, il était de coutume de brûler le contenu du *payisse*, sur lequel était mort et avait reposé le défunt.

Ce *payisse* était donc vidé, par terre, en un endroit écarté que la population avait baptisé *A l'payasse des moirts*, car c'est là que toutes les familles du hameau ou du village procédaient à la même destruction.

On mettait le feu à l'un des coins du tas des bales qui se consumait très lentement, pendant plusieurs jours quelquefois.

Les hommes se découvraient et les femmes se signaient en passant là ; les enfants tuyaient ce coin de malheur.

On considérait comme signe de mauvais présage, la naissance de champignons sur ou contre les cendres.

D'aucuns prétendaient que les hirondelles ne volaient jamais au-dessus *dêl payassé* ; qu'en passant près de celle-ci, les animaux domestiques reniflaient fortement, en tout temps.

Il est à remarquer que le wallon fait une distinction entre *payisse* et *payasse*. Le *payisse* est le sac présentable, propre, bien bourré, bien cousu ; le mot n'a rien de péjoratif, tandis que la *payasse* est un *payisse* aplati, éventré, maculé, à l'aspect repoussant.

AD. MORTIER.

*Le tir pour le titre de roi à Winghe*. — A Winghe, a lieu tous les trois ans le tir pour le titre de roi. Le 23 avril, à la Saint-Georges, les membres de la Confrérie de Saint-Georges se rassemblent dans une prairie, qu'on nomme « *Strijdbeemd* » (près du combat). D'après une légende, l'origine de cette dénomination serait un combat livré à cet endroit entre les Saxons et les Francs.

Je ne sais pas si les Saxons s'aventurèrent jusque dans notre

contrée; il est plus probable que les Hollandais, lors de leur retraite, bivouaquèrent dans le « Strijdbeemd ».

Les membres de la confrérie font le tir à l'arbalète; il s'agit de faire tomber l'oiseau orné de fleurs. Bien souvent il est arrivé que celui-ci était si solidement attaché qu'on devait continuer le lendemain le jeu interrompu.

On comprend qu'après une lutte si âpre, on vidait de nombreux verres de bière et que le vainqueur marchait fièrement en tête du cortège qui le ramenait au village.

IRAMA.

*In Keiser Karl.* — Un grand nombre de cabarets ont conservé l'enseigne : « In Ke zer Karel » (à l'Empereur Charles-Quint).

Un de nos correspondants, M. P. Hermant, pense qu'il serait intéressant de rechercher l'origine de cette appellation, l'époque à laquelle s'est répandue cette enseigne. Quelle est la légende qui existe à propos de cet empereur, abstraction faite de ce qui s'enseigne à l'école ?

Dans les localités où on trouve cette enseigne, l'empereur y est-il représenté par une peinture quelconque avec ses attributs? Le caractère saillant de la figure historique, le prognathisme, la mâchoire inférieure proéminente, a-t-il été conservé?

Nous serions reconnaissants à ceux de nos collaborateurs qui pourraient nous procurer des renseignements à ce propos, en y joignant si possible des dessins ou des photographies (1).

*Enseignes.* — Il y a d'ailleurs un peu partout des enseignes curieuses méritant de retenir l'attention des folkloristes. Nos correspondants feraient œuvre utile en nous les signalant.

Plusieurs d'entre eux, occasionnellement, nous en ont déjà signalées.

Ainsi, à Dieghem, on lit :

In de zoeten entrée,	Au doux accueil,
Boerkens, komt binnen,	Paysans entrez,
Den baas drinkt mee,	Le patron boit avec,
Estaminet en barbier	Estaminet et barbier.
Bij. . . . .	Chez . . . . .

Chaussée de Louvain, à Evere, au coin de la route conduisant au cimetière, une enseigne assez répandue :

Mieux ici que plus loin.

(1) M. Michel de Ghelderode vient de publier : *L'Histoire comique de Keiser Karl*. Editions de la Renaissance d'Occident, 180 p., 1923.

Sans nous dire où il l'a trouvée, un correspondant nous a communiqué l'inscription (1) suivante :

Er staat een zak met zemelen in	[huis;	Il y a un sac avec du son dans la
Op elke zemel zit een luis.		[maison ;
		Sur chaque brin de son, il y a un
		[pou.

*Soppe et suipe (le souper).* — Il y a quelques années encore, les curés du doyenné de Landen avaient coutume de se réunir pour souper le jeudi saint.

On commandait une portion de poisson qui était préparé chez le plus ancien et servi pour les collègues.

Cette coutume doit avoir existé ailleurs. En effet, nous trouvons dans les comptes des Beggards de Louvain (2) une dépense revenant tous les ans pour de l'hydromel, de l'amande et des raisins servant à la préparation de la « soppe » solennel pour les Beggards.

On peut supposer comment la « soppe » était préparée en se rapportant à la « suipe » qui, il y a quelques années encore était préparée à Boutersem à l'occasion des baptêmes.

Cette « suipe » était de la bière blanche chauffée avec des œufs et du sucre.

On raconte à cet endroit qu'une vigoureuse paysanne trouvait la « suipe » si délicieuse, qu'un jour elle se déclara prête à subir les souffrances d'un accouchement si cela pouvait lui procurer un plat de ce mets friand.

CL. BUVÉ.

*Li djon dès tchandèles (Le jour des chandelles).* — La fête de la Purification se célèbre le 2 février, c'est-à-dire à une époque où les jours se sont déjà fortement allongés et où, partant, on escompte le retour prochain du printemps.

Tout doit donc être à la joie ; la ponte des poules ayant généralement repris, les ménagères disposaient de quoi faire des friandises. Celles-ci consistaient en *wauffes* (gaufres), en *vôtes* (crêpes) ou en pain-perdu que l'on cuisait à l'issue de la messe.

Pendant celle-ci, on allumait une chandelle ou un cierge bénit que l'on plaçait sur l'*simaudge* (tablette des anciennes cheminées).

On recueillait précieusement la cire qui avait coulé et, le jour même, à l'effet d'obtenir de bonnes récoltes, on en introduisait un peu sous l'écorce de chaque arbre fruitier et l'on en faisait de toutes petites croix que l'on enfonçait dans le sol, à un coin de chacun des terrains emblavés.

C'est de cette coutume de brûler des chandelles et des cierges, qu'est venue sans aucun doute l'appellation de *djon dès tchandèles*.

Si le soleil brillait sur l'autel pendant la célébration de la messe,

(1) N'est qu'une rimette-moquerie d'enfants qui demandent un cadeau et ne reçoivent rien (*Rid*).

(2) Archives des Dominicains à Tirlemont.

on était assuré que l'hiver allait cesser ses rigueurs; dans le cas contraire, on pouvait s'attendre à un redoublement du froid, pendant six semaines, ce qui faisait dire :

Aux tchandèles,                    Aux chandelles,  
L'hiver djoque ou r'dobèle.        L'hiver cesse ou redouble.

*Si l'ronche gotte li vèye dès tchandèles, c'est signe di bia timps.* (Si la ronce goutte la veille de la Chandeleur, c'est-à-dire si elle est dégelée au point que l'eau en dégoutte, c'est signe de beau temps.)

*Si l'vint soffèle di bige, li vèye dès tchandèles, i d'mèrait là chix samainnes.* (Si le vent souffle du Septentrion, la veille de la Chandeleur, il ne changera pas de direction pendant six semaines.) AD. MORTIER.

*Proverbe local; Quand Saint-Jean rit, Saint-Pierre pleure.* (Quand il fait bon à la Saint-Jean [fête à Wavre], il pleut à la Saint-Pierre [fête à Corbais]). E. BOURGUIGNON.

*Usage populaire à Schaerbeek.* — A Schaerbeek, lorsqu'une maison est habitée par plusieurs locataires et que la ménagère prépare un bon plat, celle-ci ne manquera pas par amitié de donner une part à sa voisine si celle-ci est sur le point d'être mère.

PEREMANS.

*Bayard, le cheval des Quatre Fils Aymon.* — « Il avait, dit Collin de Plancy (1), la taille d'un cheval ordinaire lorsqu'il ne portait qu'un des frères, et s'allongeait lorsqu'il fallait les porter tous quatre. On conte beaucoup de merveilles sur cette monture célèbre, qui se distinguait surtout par une vitesse incroyable, et qui a laissé la trace d'un de ses pieds dans la forêt de Soignes (sic) en Brabant. »

De son côté, Larousse (2) nous apprend qu'« à Berthem, village situé près de Louvain, on montre encore (3) la mangeoire de Bayard et l'empreinte de son pied. » Il ajoute qu'« un vieil auteur prétend même que Berthem ne signifie pas autre chose que la « demeure du cheval » (4).

Un correspondant louvaniste ou un des « Amis de la forêt de Soignes » pourrait-il fournir des renseignements complémentaires au sujet de cette fameuse trace et de la non moins fameuse mangeoire ?

R. CORNETTE.

(1) Dictionnaire infernal, de Collin de Plancy, Bruxelles, 1845, p. 68.

(2) Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle (article « Bayard »).

(3) En 1867, probablement, date d'édition du dictionnaire Larousse.

(4) En Flandre, on nommait « baiard » les chevaux, et même les autres animaux marqués au front d'une tache blanche. (Dictionnaire historique de l'ancien langage français, par La Curne de Saint-Palaye Niort, Paris, 1876, article « bai »).

*Les fous de Teralphene.* — Voici ce qu'on raconte au Payottenland : Quand Dieu le Père et saint Pierre étaient en chemin pour placer tous les villages, ils arrivèrent à la Dendre. Or, il se fit que Teralphene se trouvait au-dessus dans la brouette que saint Pierre poussait, quoique le village était destiné à être placé près de Gheel. En traversant la rivière, la brouette reçut un tel choc que Teralphene tomba hors du véhicule et resta à l'endroit où il était tombé.

L'intention de placer Teralphene à proximité de Gheel a suffi pour que les indigènes de Teralphene soient plus ou moins timbrés.

F. VAN ES.

*Les longues barbes.* — Un abonné nous écrit : J'ai porté longtemps la barbe longue, cariée. Cela doit agacer les gens du peuple. Pourquoi? Je l'ignore.

Fréquemment, à mon passage, le cri de *Bo-ôt* (barbe), ou *Boonwt* (barbe), m'était lancé, particulièrement par les tout jeunes gamins.

On criait aussi : *louizenboot* (barbe à poux), ou encore : *Iedevien die nen boot heeft, kop af!* (Tout qui a barbe, tête en bas).

Enfin, c'était parfois encore : *ons heer hee boot* (Notre-Seigneur a une barbe). Ceci est la première phrase d'un court dialogue que j'ai entendu une seule fois et que voici, en respectant la prononciation du patois bruxellois :

A — Wad heê ons heer?	Qu'a notre homme, ou Seigneur, [ou Monsieur?
B — Bo-ôt!	De la barbe!
A — Wa doet hem doemee?	Que fait-il avec cela?
B — Hoeishâaven.	Tenir ménage; ou par calem- [bour, tenir des poux.

Je suppose qu'il y a calembour dans le dernier mot : *huis* et *huis*.

*Locution populaire : Te r'passras... comme le Fchin Caal.* — A Piétrain, à la Vallée, en face de la porte de la ferme Hanset, vivait Pascal Jadin; il possédait un chien désigné du nom de son propriétaire : le *Fchin Caal* (Pascal). Il se fit un jour que le dit chien « Caal », en tournée, alla dérober toute une couvée de poussins — les uns disent chez Hanset, les autres au moulin —; ce qui est certain, c'est que le fermier ou le meunier fut assez heureux de sauver la mère-poule et ne put que crier au voleur : « Ce n'est rien tu repasseras... » Le lendemain, le chien repassa non par les mains du propriétaire menaçant, mais par la cour de la ferme où il enleva la maman-poule. L'histoire ne dit pas ce qu'il en advint, mais ce qui est certain encore, c'est qu'une locution en est restée et se perpétue.

On comprend facilement le sens et les circonstances où l'on dit : *Tu repasseras* et où l'on répond : *comme le chien Caal*.

A. PELLEGRIN.

*Ozios... Ozios!!!* (1). — En lançant ces mots, la personne dont parle M. de Munck, n'aurait-elle pas évoqué Oze, « le grand président des enfers, qui se présente sous la forme d'un léopard ou sous celle d'un homme; qui rend ses adeptes habiles dans les arts libéraux; qui répond sur les choses divines et abstraites; métamorphose l'homme; le rend insensé au point de lui faire croire qu'il est roi ou empereur; porte une couronne, et dont le règne ne dure qu'une heure par jour? » (Wierus — in *Pseudom. daemons.* — cité par Collin de Plancy (2).

Ou bien, ce mot ne viendrait-il pas du grec *Osia*, qui signifie « rite ou cérémonie religieuse, ou encore « ce qui est permis par les lois divines », et dont l'adjectif *Osios* signifierait, selon quelques auteurs, « cela n'est pas permis ».

Dans ce cas, en criant *Ozios* (ou *Osios*), le trouble-fête aurait simplement voulu reprocher leur acte aux auteurs du simulacre de la Sainte-Messe, en leur criant, en grec, pour les émouvoir sans doute, « cela n'est pas permis par les lois divines ».

R. CORNETTE.

*A Bise.* — M. Lowet nous signale que dans les archives scabinales de Longueville aux archives du Royaume, il a constaté qu'au xviii<sup>e</sup> siècle, à Longueville, on se servait de l'expression « vers bise » ou « à bise » pour désigner le nord pour les joignants des terres.

Cette expression existe-t-elle encore? La rencontre-t-on ailleurs qu'à Longueville?

Y a-t-il des expressions similaires pour désigner les autres points cardinaux?

Les lecteurs devraient être assez aimables pour nous les signaler.

*Notes complémentaires à l'étude du mot « Sarrasin »* (3). — La vieille chapelle d'Heigne, ix<sup>e</sup> siècle (Jumet), est appelée aussi Chapelle des Sarrasins (*Guide du T. C. « Environs de Charleroi »*).

2. Manoir du Châtelet (Marbais), jadis propriété du comte de Tilly. «... Là, habitaient des Sarrasins (des lutins, des proscrits?), à qui le soir on portait du linge à laver, avec quelques aliments qui formaient leur salaire... » (Wauters et Tarlier, *Canton de Genappe, Marbais*, p. 67.)

E. BOURGUIGNON.

(1) Voir *Folklore Brabançon*, 2<sup>e</sup> année, p. 347.

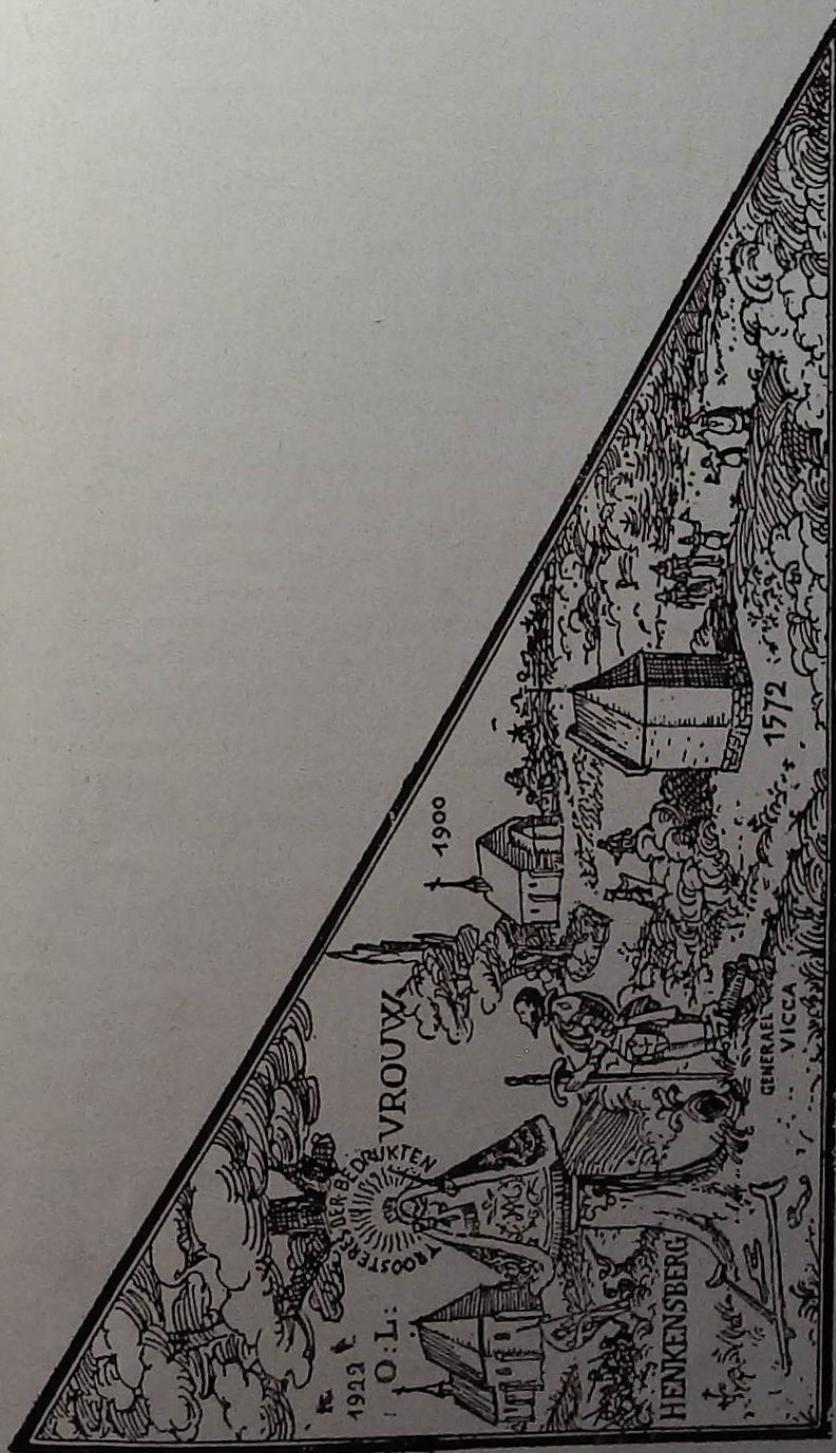
(2) Wierus (Jean), célèbre démonographe brabançon, élève d'Agrippa, qu'il a défendu dans ses écrits. On lui doit les cinq livres *des prestiges des démons*, traduits en français sous ce titre : *Cinq livres de l'imposture et tromperies des diables, des enchantements et sorcelleries*, pris du latin de Jean Wier, médecin du duc de Clèves, et faits français par Jacques Grevin, de Clermont. Paris, in 8<sup>o</sup>, 1569.

L'ouvrage de Wierus est plein de crédulité, d'idées bizarres, de contes populaires, d'imagination, et riche de connaissances.

C'est ce même écrivain qui a publié un traité curieux des lamies et l'inventaire de la fausse monarchie de Satan (*Pseudomonarchia Daemonum*).

COLLIN DE PLANCY.

(3) Voir *Folklore Brabançon*, 3<sup>e</sup> année, pp. 9 et 11, fasc. 13.





« Entrée triomphale » van Zot Lowijckx, avec toute les zonneurs dus à son grade.  
(Dessin de M. H. Teirfinck.)

*L'Iris, emblème de la Ville de Bruxelles.* — A différentes reprises, nous avons pu constater que certaines affiches illustrées, éditées par la Ville de Bruxelles, étaient ornées de fleurs d'iris. En outre, il existe une médaille-breloque frappée en 1910, et dont un exemplaire fut remis à chacun des enfants de la capitale participant à la Revue des Ecoles organisée la même année. Cette médaille, elle aussi, porte sur une de ses faces une fleur d'iris. De plus, lors de la Revue, dont question ci-dessus, certaines jeunes filles des cours supérieurs, pensons-nous, reçurent quelques fleurs artificielles d'iris, fleurs qu'elles devaient attacher à leur corsage, pendant toute la durée du cortège.

Nous nous sommes naturellement posé la question de savoir ce que pouvait bien représenter ou signifier cette fleur d'iris. Renseignements pris, cette fleur aurait été choisie comme emblème de la Ville de Bruxelles, parce que l'iris croît dans les marais, tout comme la capitale a pris naissance sur les bords marécageux de la Senne.

Si telle est la raison invoquée, pouvons-nous nous demander pourquoi il a été fait choix, pour cet emblème, de l'*Iris Germanica* ou *Iris d'Allemagne*, connu encore sous les noms de flambe, iris des jardins et de glaïeul bleu, plante qui croît dans les endroits les plus arides et les plus secs de préférence, alors que l'*Iris Pseudacorus* Lin., ou *Iris Faux Acore* (connu aussi sous les noms de flambe d'« eau », glaïeul des « marais » et de glaïeul « jaune », et qui ne porte que des fleurs « jaunes ») aurait beaucoup mieux convenu puisque cette dernière plante ne croît que dans les lieux vaseux et humides, et qu'elle prospère même dans l'eau.

Nous estimons donc que c'est une erreur que d'avoir choisi la fleur bleue de l'*Iris Germanica* pour rappeler que Bruxelles n'était au début qu'une pauvre petite bourgade perdue dans les marais de la Senne tout comme une touffe d'*Iris Pseudacorus*.

R. CORNETTE.

*Remède contre les maux de dents.* — Le matin sauter du lit à droite et mettre ses bas en commençant par le pied droit. (Entendu à Corbais).

E. BOURGUIGNON.

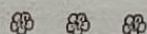
*Un original dans un original logis* (1). — Hélas ! les prévisions de Gust quant à la stabilité de son château ne se sont pas réalisées ; sous la violence de la rafale du 4 octobre dernier, tout le toit de la « Villa de Kleem » s'est effondré, entraînant dans sa chute tout le mur du côté N-O. Le propriétaire, toujours stoïque, ne s'est ému en aucune façon de cet événement. Aucune jérémiade ! Après s'être rendu compte de l'étendue du désastre, il s'est mis courageusement à la besogne ; ne disposant pas des matériaux nécessaires, il a comblé l'énorme brèche par un mur en... fumier. Gust est entière-

(1) Voir *Folklore Brabançon*. 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 14, p. 59.

ment satisfait de son travail, et pourtant la paille fermentante et la bousse de vache dont elle est imprégnée, dégagent dans l'unique salon de la villa une senteur pénétrante, un relent spécial de nature à neutraliser les parfums suaves et captivants de certaines élégantes. Dès demain la villa sera sous toit, déjà des voisins compatissants ont couché en travers des murs, de vieilles perches à houblon, des branchages et des mottes de gazon et Gust, tout heureux, prétend que sa bonne bête de vache sera plus chaudement logée qu'avant.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, du parapluie appendu au plafond et qui a pendant de si longues années préservé l'ermite contre la neige et la pluie, il ne reste qu'une armature brisée et quelques lambeaux déchiquetés.

D. POODR.



### Bibliographie.

*Brusselsche Typen* (Types Bruxellois), par Cypriaan VERHAVERT. (Edition 'T Spaeverke (*Le Cracheur*) Boulevard Anspach, 148, Bruxelles), couverture et frontispice en couleurs de Herman TEIRLINCK et illustration de STAN VAN OFFEL. Prix : 5.25 fr., édition ordinaire; 10.25, édition de luxe.

Sous le titre « Brusselsche typen », Cypr. Verhavert fait paraître une série d'esquisses qui éveilleront assurément l'intérêt des folkloristes.

« Ceci est l'œuvre d'un autodidacte », nous apprend l'auteur en tête de son livre. Nous l'en apprécions d'autant plus. Verhavert nous communique ses impressions, simplement, dans un style sobre, mais alerte et sans la moindre prétention; il nous donne des images de la vie des petites gens de la capitale. Son œuvre est du folklore vivant !

On voit immédiatement que les ruelles et impasses des Marolles, du Coin du Diable et du Bas-fonds, n'ont plus de secrets pour l'auteur. Il connaît l'âme des habitants de ces quartiers, leurs mœurs et coutumes. Il comprend les joies et les peines de ces malheureux. Il a vécu la vie de ces gens et l'on sent qu'il aime le peuple qu'il décrit. Certes, il connaît les travers des « ketjes », mais il nous montre que bien souvent un cœur généreux bat sous la rude écorce.

Verhavert nous décrit une trentaine de types; certains d'entre eux sont morts; d'autres vivent encore parmi nous et nous pouvons les voir dans leurs besognes journalières si nous voulons nous en donner la peine. Dans le tumulte de la grande ville nous passons bien souvent indifférents à côté de gens et de choses qui méritent qu'on s'y intéresse. Ils n'ont pas échappé à l'œil observateur de Verhavert; il nous les décrit avec une ressemblance frappante.

Quand il laisse la parole à ses types, il les fait parler « bruxellois »; Verhavert est, croyons-nous, le premier qui ait réussi à rendre la phonétique bruxelloise. Il s'est attaché à le faire consciencieusement et insiste sur le fait que le véritable langage bruxellois est à base de flamand. C'est avec infiniment de raison qu'il dit que les personnages de Courouble, de Fonson et de Wicheler parlent un langage artificiel qui n'est jamais sorti de la bouche d'un vrai Bruxellois.

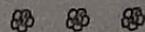
Afin de nous donner une idée du vocabulaire et de la prononciation du « patwa » des marolliens, il prête la parole à quelques-uns de ses types qui se décrivent mutuellement. C'est ainsi que Jan de Leuveneer nous raconte la vie de Zot Lowieke, que Luppe Kassuul nous fait la biographie de Jan de Leuveneer, que Den Dogge nous décrit les faits et gestes de Luppe Kassuul et que Titte Nolle nous conte la manière de vivre du Dogge.

Ce qui m'a plu infiniment dans le livre de Verhavert, c'est le ton humoristique soutenu jusqu'au bout. Il nous fait éclater de rire quand il nous conte les aventures de Luppe Kassuul et de Bamboela; mais à chaque moment l'on sent battre le cœur compatissant de l'auteur qui aime ses types et à la lecture de *Mosselwijveken*, de *Zandboer*, *Manke Jef*, on est ému jusqu'aux larmes. Ces trois croquis sont, d'après nous, les mieux réussis.

La tâche de l'auteur n'était certes pas facile; ses sujets l'ont fatalement amené à décrire des situations brutales; quand il met en scène des personnages qui, d'une haleine, vous lancent une série d'épithètes comme: talluurlekkør-van-'t-ospitoel, slappanger, krotter, wijventoekker, froesjeleer, kalisj, zeevereer, etc. Verhavert nous montre ses Marolliens tels qu'ils sont; mais il évite toujours scrupuleusement tout ce qui touche à l'obscène et il nous dévoile l'âme de ses personnages. C'est là que se révèle son art.

Bref, avec ses « Brusselsche Typen », Verhavert vient de conquérir dans la littérature flamande une place toute spéciale. Nous lui sommes reconnaissants de son œuvre si profondément sentie.

H. GROSEMANS.



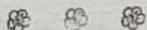
### Collections iconographiques.

Le Service de Recherches Historiques et Folkloriques dispose maintenant d'un appareil photographique. Dès le printemps prochain, le secrétaire du service visitera la plupart des communes brabançonnes, particulièrement celles où il peut compter sur le concours de correspondants zélés.

Ceux-ci sont priés, en s'inspirant du questionnaire qui leur a été envoyé au début de leur collaboration, de noter toutes les particularités de leur région dont le souvenir mérite d'être conservé par

l'image afin de faciliter notre travail lorsque nous nous rendrons sur place.

Un questionnaire spécial sera préparé sous peu pour aider nos collaborateurs dans cette tâche nouvelle.



### Avis.

Le secrétaire du Service de Recherches Historiques et Folkloriques a l'honneur d'informer les correspondants que dorénavant ils le trouveront toujours au local les lundis, mercredis et vendredis de 9 heures à 12 heures.

Les collaborateurs de province qui se rendraient à Bruxelles un autre jour pourront le rencontrer du moment qu'ils l'informent de leur visite.



anoeuvre

ivres suc



6

(p. 1)

constammen

ibre et penc  
anche) ; 8. ]

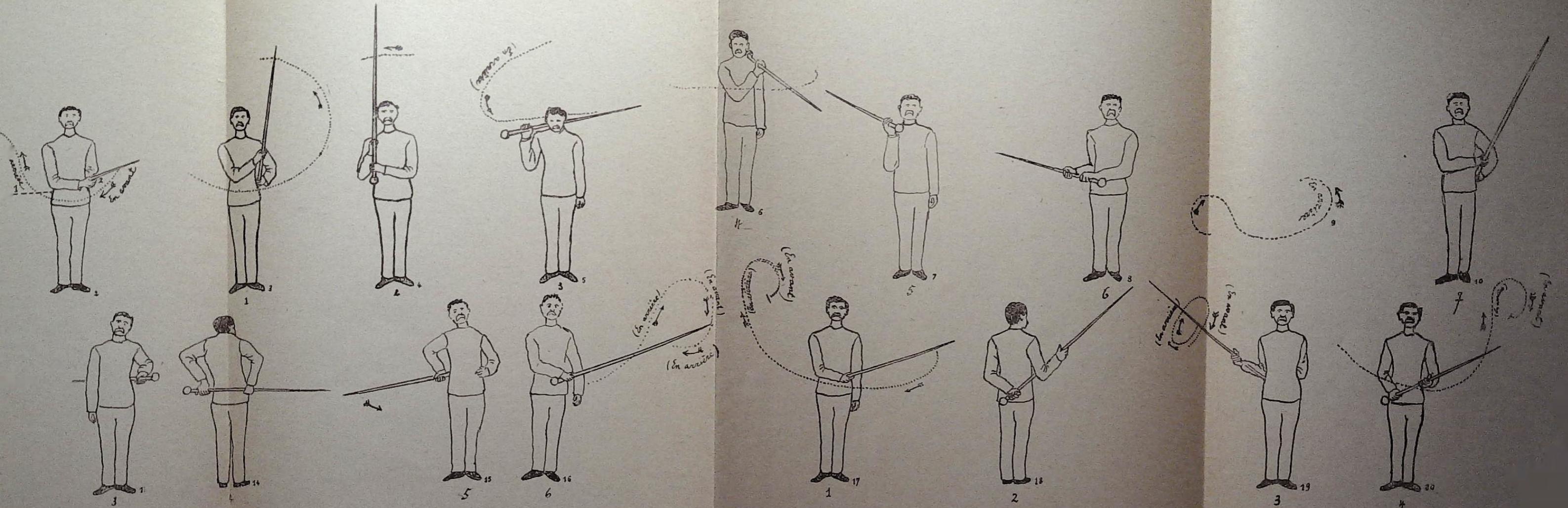
nche droite  
14. Vue de d  
lirection pou  
ments 12. 15

main gauche  
isant décrire



Les cinquante-sept vignettes suivantes constituent un véritable film représentant la manoeuvre du drapeau telle qu'elle était exécutée jadis.

se trouvent à la pointe du pied gauche du sujet, indiquent l'ordre dans lequel s'exécutent les manoeuvres successives. Les autres numéros indiquent la numérotation spéciale à chaque figure.



**réduction en même temps que mouvement intercalaire:** Base de la hampe du drapeau contre la hanche, dans les deux poses 1 et 2. Main gauche constamment libre, main droite maniant seule le drapeau. Trois tours à gauche et trois tours à droite; arrivée finale du drapeau contre la hanche par la main droite seule et, au même instant, la hampe est saisie par la main gauche pour la pose 1 de la deuxième figure (dessin n° 3).

**tour autour du cou:** 4. Fort élan vers la droite; 5. Tête légèrement penchée en avant, coup d'épaule à droite pour renforcer l'élan, main gauche libre et pendante; 6. Reprise rapide du drapeau sur l'épaule gauche par la main droite seule, coup d'épaule à gauche pour renforcer l'élan de gauche à se redresser pour quelques secondes; après la pose 7, numéros 3 et 4 sont renouvelés (trois tours de gauche à droite, puis trois tours de droite à gauche); 8. Reprise pour tours de droite à gauche; 9. Après le numéro 9, exécuter les poses 4, 5, 6 et 7, mais en sens inverse, la main gauche; 10. Pose finale. Drapeau rapporté à gauche.

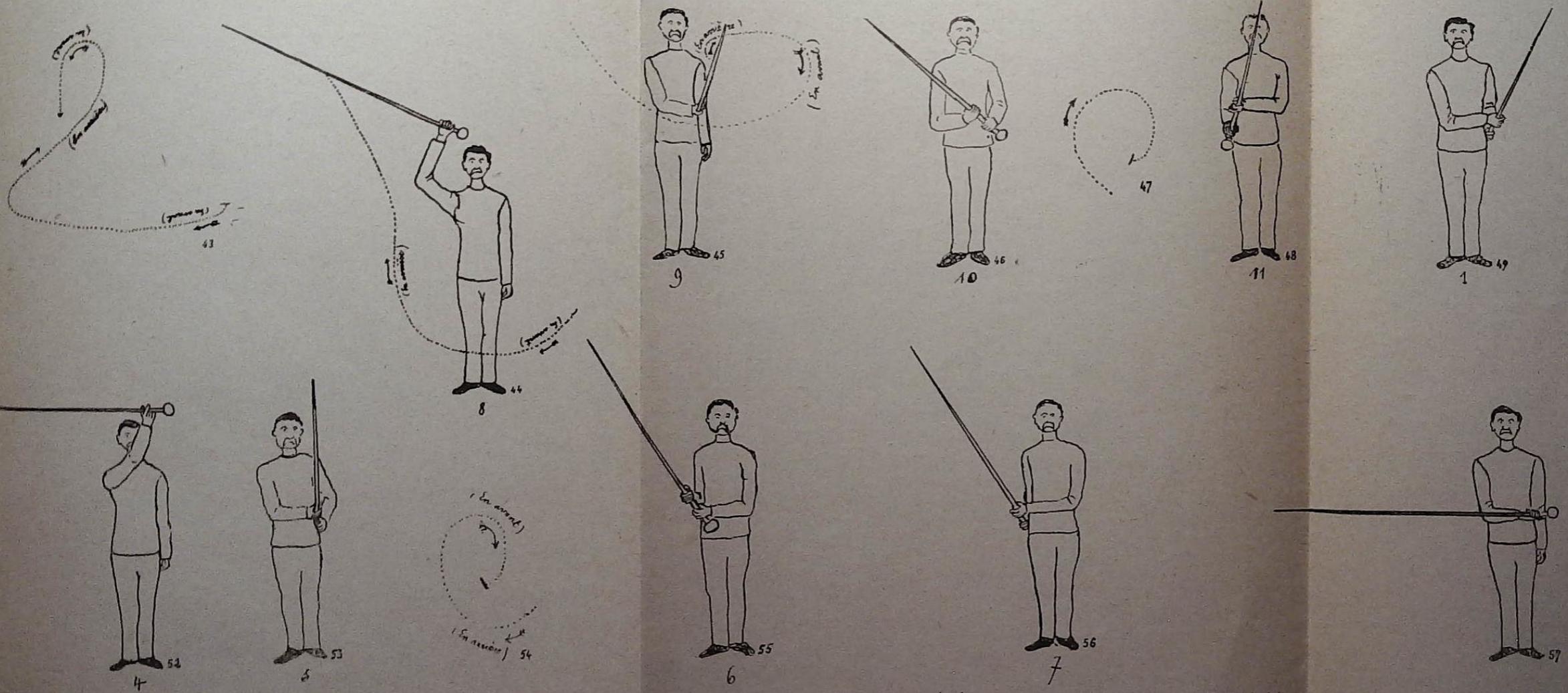
fait avec cette différence que le départ s'opère de gauche (dessin 1-2).

**tour autour de la ceinture:** 11. Rapport, par la main droite seule, de gauche à droite où la main gauche s'empare de la hampe, au-dessus de la hanche droite et contre le corps; la main droite se porte en avant, à 25 centimètres environ de la gauche. La hampe doit toujours frotter le corps; 12. La tête et le buste se penchent de droite à gauche, dans un effort pour soutenir le mouvement de rotation imprimé au drapeau; 13. Vue de dos du joueur. Dos des mains en dehors; 14. La tête et le buste se penchent de gauche à droite, dans le même but que celui indiqué; 15. La tête et le buste se penchent de gauche à droite, dans le même but que celui indiqué; 16. Changement de direction pour tours de gauche à droite, après le mouvement 15 du troisième tour de droite à gauche. La main droite rapporte seule la hampe, pour renouveler les mouvements 11 à 14. Trois tours de droite à gauche, puis trois de gauche à droite; 17. Changement de direction pour tours de gauche à droite, après le mouvement 15 du troisième tour de droite à gauche. La main droite rapporte seule la hampe, pour renouveler les mouvements 11 à 14, également en sens inverse.

**Mouvement oblique du drapeau à hauteur des épaules:** 17. Prise par main droite, main gauche libre; 18. Vue du dos; 19. Avec le bras droit (main gauche laissant tourner la hampe entre les doigts), le joueur roule trois fois son drapeau sur lui-même, c'est-à-dire qu'il déroule le drapeau; 20. Main gauche lâche et se porte en avant, main droite seule amène le drapeau pour le mouvement 20, en faisant décrire à l'étendard un arc de cercle, parallèlement au sol, à hauteur des hanches. Puis la main gauche lâche et la main droite se retourne rapidement de façon à présenter la pose 11, mais en sens inverse.

en sens inverse, en remontant d'ici les poses 18 et 19, en sens inverse, c.





... et immédiatement sous chacune des deux jambes : 41 et 42. Main gauche toujours libre; 43. Puis le corps se relève et le drapeau décrit la trajectoire n° 43, pour reprendre les mouvements nos 38, 39, 40, 41 et 42. Trois fois ce mouvement au moyen du bras droit, puis trois fois avec le bras gauche; 46 et 47. Main gauche saisit la hampe, la droite se retourne; 48. Ensuite nos 34 à 42, mais en sens contraire, la jambe gauche se levant la première et le bras droit, libre, pendant. Retour final à droite.

49 et 50. Drapeau se lançant de bas en haut, par les deux mains à la fois; 51. Main gauche lâche, après que la main droite a elle-même abandonné, pendant une seconde, la hampe pour la ressaisir ensuite entre le pouce et l'index, les autres doigts en dessous de la hampe; 52. La main gauche lâche pendant une seconde, pour se reporter devant la droite qui a, elle-même, glissé un peu vers la base de la hampe. Puis mouvements nos 50, 51 et 52, mais à l'envers.

vers tout le public, en signe de salut, le drapeau flottant à hauteur de sa ceinture; le bout de la hampe repose sur la hanche gauche. Bras gauche libre et pendant.